



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **20 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1760

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Créations, transformations et suppressions d'emplois

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Rapporteur : Monsieur Crédoz

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 13 septembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 22 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Grivel, Guimet, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Mme Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Appell), Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthelémy), M. Barret (pouvoir à M. Gignoux), Mme Dagonne (pouvoir à M. Louis), MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Havard (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Kabalo (pouvoir à M. Sturla), Morales (pouvoir à M. Vincent), Muet, Réale (pouvoir à M. Passi), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra (pouvoir à Mme Pédrini).

Absents non excusés : Mme Peytavin, MM. Albrand, Broliquier, Coulon, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Serres.

Séance publique du 20 septembre 2010**Délibération n° 2010-1760**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Créations, transformations et suppressions d'emplois**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 1 septembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La gestion de la masse salariale s'effectue par centres de responsabilité dont la répartition s'inscrit dans le cadre budgétaire adopté par le conseil de Communauté. Dans ce cadrage, une enveloppe fédérale est prévue afin de faire face notamment aux ajustements d'effectifs pour garantir la qualité et la continuité du service public.

1° - Créations d'emplois*Délégation générale aux ressources**Direction des ressources humaines*

L'équipe mobile des adjoints administratifs est constituée actuellement de 15 emplois. Les agents affectés assurent les remplacements d'agents momentanément absents pour raison de santé ou en congé maternité ou parentaux. Le nombre de ces agents s'avère, la plupart du temps, insuffisant et la Communauté urbaine de Lyon doit fréquemment recourir à des agents non titulaires. Pour éviter de recourir à des contrats précaires et diminuer les dépenses d'allocation chômage de ces agents lorsque leurs contrats ne sont pas reconduits, il est proposé de procéder à la création de 5 emplois d'adjoint administratif. Ces emplois sont pris en charge dans le cadre de la masse salariale allouée aux directions.

Direction des affaires juridiques et de la commande publique

- l'activité du service juridique est en augmentation, notamment sur le volet des consultations juridiques. Les projets du plan de mandat nécessitent une sécurisation juridique complète. La gestion des dossiers contentieux, précontentieux, l'audit des contrats et documents juridiques nécessitent d'être renforcés. Ainsi, afin que ce service puisse être force d'analyse et de propositions, il est proposé la création d'un emploi de catégorie A,

- l'organisation et le suivi de la démarche qualité achat fédéral nécessitent de procéder à la création d'un emploi de catégorie A.

Ces créations d'emplois sont prises en charge dans le cadre de la masse salariale allouée sur l'enveloppe fédérale.

*Direction générale**Direction de l'eau*

- l'augmentation des activités d'exploitation, notamment la reconstruction de la station d'épuration à Neuville sur Saône, la construction de la station d'épuration à Saint Germain au Mont d'Or, les créations de bassins d'orage, nécessite la création d'un emploi de catégorie C,

- au sein de la direction de l'eau, la réglementation est une composante essentielle et incontournable pour le pilotage de l'activité. Il est nécessaire d'anticiper et de prendre en compte les évolutions réglementaires en matière d'environnement et d'hygiène-sécurité. Dans ce contexte d'évolutions réglementaires, il est nécessaire de procéder à la création d'un emploi de catégorie A.

Ces créations d'emplois sont prises en charge dans le cadre de la masse salariale allouée sur l'enveloppe fédérale.

Délégation générale au développement urbain

- en complément de ses missions, la direction administrative et financière a pour nouvel objectif d'améliorer le pilotage de la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI), de faciliter la préparation budgétaire avec l'utilisation de PHYFI, en particulier le développement de sa prise en charge dans les directions opérationnelles pour les projets financés par subvention. Ces nouveaux éléments nécessitent la création d'un emploi de catégorie B,

- les évolutions réglementaires vont amener la Communauté urbaine à engager la révision du plan local d'urbanisme (PLU) à partir de début 2011. Cette révision sera très substantielle et devra associer de nombreux acteurs publics et privés. Ce nouveau chantier nécessite de créer un emploi de catégorie A pour suivre le bon déroulement de l'ensemble des études, les réunions de concertation, le suivi de gestion de l'information sur le site internet dédié ainsi que l'animation technique et administrative du processus de travail interne.

Ces créations d'emplois sont prises en charge dans le cadre de la masse salariale allouée sur l'enveloppe fédérale.

Délégation générale au développement économique et international

- le marketing est un axe stratégique pour un développement économique dynamique de l'agglomération lyonnaise afin d'offrir des services personnalisés aux entreprises et d'améliorer la notoriété du territoire communautaire. La direction du marketing et de la stratégie économique a en charge les manifestations à caractère économique, la conception et la mise en œuvre de plans marketing stratégiques. Le développement de ses missions nécessite la création d'un emploi de catégorie A,

- au sein de la délégation, l'évolution d'un certain nombre de missions dont la mission numérique, d'une part, et la mission culture et sport, d'autre part, nécessite la création d'un emploi de catégorie C.

Ces créations d'emplois sont prises en charge dans le cadre de la masse salariale allouée sur l'enveloppe fédérale.

2° - Créations d'emplois financés par suppressions, transferts ou redéploiements au sein des centres de responsabilité

Délégation générale aux ressources

Direction de la logistique et des bâtiments

Dans le cadre de la nouvelle organisation présentée au comité technique paritaire du 25 juin 2010, il a été approuvé le transfert d'un emploi de catégorie B du service maintenance du Centre d'échanges de Lyon-Perrache vers le service gestion administrative et financière de l'unité marchés conventions. Il est donc nécessaire de procéder à la création d'un emploi de catégorie B. Cette création n'entraîne pas de coût de masse salariale supplémentaire. En effet, suite au comité technique paritaire du 25 juin 2010, un emploi de catégorie B peut être supprimé.

Direction des affaires juridiques et de la commande publique

L'élargissement des activités nécessite la création d'un emploi de catégorie B suite au redéploiement d'un agent dans cette direction. Cette affectation n'entraîne pas de coût de masse salariale supplémentaire.

Direction générale

Direction de la voirie

L'unité voirie ingénierie arbres et paysages a été initialement créée afin de fournir l'expertise dans les projets d'aménagement. Elle a ensuite pris en charge les compétences de maintenance du patrimoine végétal et d'éducation au respect du végétal en ville sur l'ensemble du territoire communautaire. Elle est porteuse de plusieurs actions de l'Agenda 21 de la Communauté urbaine. Elle participe activement à la politique de développement durable menée par la direction de la voirie et, en particulier, au plan de protection de

l'atmosphère (PPA). Cette évolution des missions nécessite un ajustement de l'organisation de l'unité par la création de 5 emplois de catégorie C.

Ces créations s'effectuent dans le cadre de l'enveloppe de masse salariale de la direction et notamment *via* des redéploiements de postes au départ d'agents actuellement en maladie ou disponibilité. Ce dossier a été présenté au comité technique paritaire du 9 juillet 2010.

3° - Transformations d'emplois

L'évolution de certains services communautaires nécessite la transformation d'emplois.

A l'occasion des recrutements, les profils de postes sont revus lors de l'établissement du cahier des charges et il peut donc s'avérer nécessaire de procéder aux transformations de certains emplois afin de mettre en conformité le grade de l'emploi et le grade de l'agent, à savoir :

Direction générale

Au sein de la direction, l'assistance en termes de gestion et de secrétariat nécessite la transformation d'un emploi administratif de catégorie B (rédacteur) en un emploi administratif de catégorie C.

Direction de la voirie

Dans le cadre de l'évolution des missions de l'unité arbres et paysages, il est nécessaire de procéder à la transformation de 2 emplois de contrôleur de travaux en agent de maîtrise. Ce dossier a été présenté au comité technique paritaire du 9 juillet 2010.

Direction de la prospective et du dialogue public

Transformation d'un emploi d'ingénieur en attaché.

Délégation générale aux ressources

Direction de la logistique et des bâtiments

Transformation d'un emploi d'assistant de conservation du patrimoine en rédacteur ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

Où l'intervention de monsieur le rapporteur précisant que :

↳ Dans le **1°** - du DELIBERE, il convient, au sein de l'ensemble de lignes libellé "direction des affaires juridiques et de la commande publique", de :

- lire **10150029** au lieu de 10150030,

- supprimer la ligne afférente au poste n° 10150031 - rédacteur - gestionnaire procédures marchés ;

↳ Dans le **2°** - du DELIBERE, paragraphe b) -, il convient de lire, au sein de la ligne libellée "direction des affaires juridiques et de la commande publique", **10150030** au lieu de 10150031 ;

↳ Dans le **3°** - du DELIBERE, il convient de lire, au sein de la ligne "direction", **94120004** au lieu de 10120076.

DELIBERE

1° - Approuve les modifications proposées par monsieur le rapporteur.

2° - Approuve la création des emplois :

Services	N° de poste	Cadre d'emplois	Emploi	Observations
Délégation générale aux ressources				
direction des ressources humaines	10200218 10200219 10200220 10200221 10200222	adjoint administratif 1ère classe	secrétaire	élargissement des missions de l'unité équipe mobile
direction des affaires juridiques et de la commande publique	10150028	attaché	juriste généraliste	accroissement des missions
	10150029	attaché	responsable qualité achat	accroissement des missions
Direction générale				
direction de l'eau	10510507	adjoint technique 1ère classe	électromécanicien	accroissement des missions
	10510508	ingénieur ou attaché	chargé d'études	accroissement des missions
Délégation générale au développement urbain				
direction financière et administrative	10600495	rédacteur	assistant budgétaire	accroissement des missions
direction planification et politiques d'agglomération	10600496	ingénieur ou attaché	chef de projet	accroissement des missions
Délégation générale au développement économique et international				
direction marketing et stratégie économique	10170075	ingénieur ou attaché	chargé de mission	accroissement des missions
direction des services aux entreprises	10170076	adjoint administratif 1ère classe	secrétaire	accroissement des missions

3° - Approuve la création suite à suppression ou redéploiement.

a) - la suppression des emplois

Service	N° de poste	Cadre d'emplois	Emploi	Observations
Délégation générale aux ressources				
direction de la logistique et des bâtiments	94400373	rédacteur	assistant administratif	CTP du 25 juin 2010

b) - la création des emplois

Services	N° de poste	Cadre d'emplois	Emploi	Observations
Délégation générale aux ressources				
direction des affaires juridiques et de la commande publique	10150030	rédacteur	gestionnaire procédures marchés	redéploiement pour faire face à l'accroissement des missions
direction de la logistique et des bâtiments	10400490	rédacteur	assistant administratif	CTP du 25 juin 2010
Direction générale				
direction de la voirie	10520687 10520688 10520689 10520690 10520691	agent de maîtrise	surveillant de travaux	CTP du 9 juillet 2010

4° - Approuve la modification du tableau des effectifs comme suit :

Services	N° de poste	Cadre d'emplois actuel	Nouvel emploi	Nouveau cadre d'emplois	Observations
Direction générale					
direction	94120004	rédacteur	secrétaire affectée au responsable	adjoint administratif 1ère classe	mise en conformité du grade et de l'emploi
direction de la voirie	94520096	contrôleur de travaux	surveillant de travaux	agent de maîtrise	CTP du 9 juillet 2010
	94520299	contrôleur de travaux	surveillant de travaux	agent de maîtrise	CTP du 9 juillet 2010
direction de la prospective et du dialogue public	94600133	ingénieur	chargé de mission	attaché	mise en conformité du grade et de l'emploi

Délégation générale aux ressources					
direction de la logistique et des bâtiments	94200026	assistant de conservation du patrimoine	assistant documentaliste	rédacteur	mise en conformité du grade et de l'emploi

5° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - comptes 641 110, 641 310, 645 100 et 645 300 et au budget annexe de l'assainissement - comptes 641 110, 645 100 et 645 300.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 22 septembre 2010.